


400 DIRECTIONS FORMÉES en deux ans aux intrusions

 De manière générale, les écoles restent largement autonomes en matière de mesures de sécurité et de prévention

► *“Les formations Amok que nous avons lancées concernent les intrusions violentes dans les écoles. Elles sont organisées depuis mars 2016, et on va les reconduire en 2018. Au total, il y a environ 400 directions qui ont été formées. D’après les retours que nous avons, ces formations sont jugées intéressantes”,* explique le cabinet de la ministre de l’Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH). Au final, les journées d’information organisées pour les chefs d’établissement avec la cellule de coordination Amok ont accueilli, en deux ans, 15% des directions des 2.651 écoles fondamentales et secondaires reconstruites en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un chiffre qui

est appelé à augmenter durant les prochaines années, ces journées de formation Amok étant une des mesures phares de prévention lancées par Marie-Martine Schyns dans la foulée des attentats de Bruxelles. Le phénomène Amok, qui désigne une personne agissant seule et cherchant à faire un maximum de tués sans motifs précis ni rationnels, remporte ainsi un franc succès auprès des directions d’école, lesquelles cherchent justement à savoir quoi faire en

cas d’intrusion ou de tentative d’intrusion.

En plus de ces journées de formation, la Fédération Wallonie-Bruxelles met à disposition des établissements intéressés son service des équipes mobiles,

dont les membres se déplacent pour dispenser des conseils. Chaque école doit par ailleurs disposer d’un Plan d’urgence interne qui prévoit les mesures à appliquer en cas de situation d’urgence.

Pour le reste, les pouvoirs organisateurs et les écoles disposent d’une très large autonomie, que ce soit pour les heures d’ouverture et de fermeture des portes d’entrée, de l’installation ou non de caméras de surveillance, de portes blindées ou de sas de sécurité, ou encore de formations adaptées au personnel éducatif. Celles-ci voient alors le jour en collaboration avec la zone de police locale.

LES ENSEIGNANTS de l’Athénée de Waha de Liège avaient justement suivi une telle formation avec la zone de police locale. *“Des premiers échos qu’on a reçus, ces formations qui visent notamment à savoir garder son sang-froid ont été jugées utiles ce matin”,* nous glisse-t-on du côté de la Ville de Liège. Dans le même ordre d’idée, la direction de l’Athénée avait suivi la formation Amok. Dans de nombreuses écoles, des vidéo-parlophones ont été installés ou le seront dans un avenir proche.

Jullen Thomas

XPRESSO

Marie-Martine Schyns (CDH)
Ministre de l’Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

“Le travail d’écoute se fera surtout dans les jours à venir”

1 Quelles mesures de soutien psychologique sont prévues dans ce genre de situation ?

“Les équipes mobiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont mises à disposition des écoles. Ce sont des personnes dont c’est le métier et qui peuvent être mobilisées dans l’heure. Cela a été le cas cette fois-ci à Liège. Le travail d’écoute se fera surtout dans les jours à venir.”

2 Niveau sécurité, les événements de mardi changent-ils la donne ?

“Non, le double dispositif actuel fonctionne bien et sera maintenu. Il est composé d’une part des formations Amok pour directeurs et d’autre part des conseils donnés par les équipes mobiles qui se déplacent dans les écoles.”

3 Faut-il relancer l’idée de la safe room ?

“Non. On privilégie une approche plus globale. On en revient à la combinaison des deux éléments : formations Amok et disponibilités des équipes mobiles.”

Interview > J. Th.

FEU VERT POUR les conseillers prévention

▣ Dès 2019, l'ensemble des écoles bénéficieront toutes de l'expertise d'un conseiller de prévention

► C'est une première en Fédération Wallonie-Bruxelles et celle-ci répondra à une demande formulée par un certain nombre d'acteurs du monde de l'enseignement, particulièrement le Segec : l'ensemble des écoles francophones bénéficieront toutes bientôt gratuitement de l'expertise d'un conseiller de prévention. Un profil dont ne disposent pas de nombreuses écoles et qui les aidera à élaborer le meilleur Plan d'Urgence Interne possible.

"Pour nous, avec l'émergence des nouveaux risques, notamment les attentats terroristes, il y

a évidemment un besoin d'adapter les plans d'urgence des écoles. Il faut savoir que traditionnellement les plans d'urgence des écoles sont conçus pour prévenir les risques classiques comme le risque d'incendie. En général, il s'agit alors d'évacuer le bâtiment. Ces plans doivent être revus et modifiés car il faut prendre en compte les nouveaux risques.

Avec ces nouveaux risques, ce n'est évidemment plus l'évacuation qui convient, mais le confinement. Ils nécessitent l'intervention d'un conseiller en prévention", explique le porte-parole du Segec, Conrad van de Werve.

Depuis le décret voté en 2009 qui prévoit l'arrivée de conseillers en prévention, le fi-

nancement n'a jamais suivi, dénonce le Segec. "Depuis lors, on constate que la Fédération Wallonie-Bruxelles finance des conseillers pour son propre réseau, mais ne le fait pas pour toutes les écoles", insiste Conrad van de Werve.

LE GOUVERNEMENT s'est mis d'accord ce mois-ci pour le financement de conseillers de prévention à la disposition de l'ensemble des écoles. "Ce sera d'application à partir du 1^{er} janvier prochain. La décision a été prise au sein du gouvernement", explique le cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH).

J. Th.